



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 décembre 2018

### **Mesures en faveur du pouvoir d'achat annoncées par le Président de la République : L'UDES appelle à l'apaisement du climat social et au retour au dialogue**

Pour répondre à la crispation sociale, le Président de la République se devait de prendre des mesures sociales exceptionnelles.

Les mesures annoncées - et notamment la prime défiscalisée que l'employeur pourra décider ou non de verser ainsi que l'augmentation du SMIC - sont de nature à renforcer le pouvoir d'achat à condition qu'elles s'inscrivent de manière pluriannuelle et qu'elles ne soient pas financées par un nouvel impôt.

Il faut maintenant sortir du désordre pour revenir très rapidement à un dialogue national et territorial nourri avec les partenaires sociaux, l'ensemble des corps intermédiaires et les citoyens. Il s'agit de construire un Pacte social et démocratique sur les 3 ans à venir permettant l'inclusion dans la société des plus fragiles et l'évolution de nos institutions.

A cet effet, le gouvernement doit apporter son soutien aux emplois territoriaux et non délocalisables créés par les entreprises sociales et solidaires et réaffirmer son soutien aux politiques sociales et d'intérêt général avec notamment la mise en œuvre rapide d'un revenu de base au bénéfice des plus fragiles. Les personnes fragiles et en insertion doivent être prioritairement accompagnées tant dans l'emploi que dans la formation professionnelle. Or les parcours emplois compétences ne répondent pas à l'urgence sociale voulue par le Président de la République.

L'UDES s'investira dans les concertations nationales et régionales qui s'ouvrent pour contribuer aux mesures annoncées.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.